

**COMMISSION NATIONALE DE LA PLANIFICATION
SPATIALE ET REGIONALE**

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

**TRAVAUX PREPARATOIRES DU IXème PLAN
Phase Diagnostic**

**RAPPORT DIAGNOSTIC DE LA SITUATION
DANS LES REGIONS**

Document de Travail n° 8

Novembre 1995

La présente note portant situation dans les régions est une synthèse préparée à partir des rapports de contribution des régions à l'élaboration du IXème Plan. Ces rapports élaborés par les services régionaux et adoptés par les Comités Régionaux de Développement (CRD) reflètent la situation socio-économique qui prévaut dans chaque région.

Ainsi, la présente note est composée de onze (11) chapitres. Les dix chapitres consacrés aux dix régions sont subdivisés chacun en deux sous-chapitres : Evolution démographique et situation économique. Le onzième chapitre est consacré à l'analyse des disparités régionales dans les domaines du peuplement, de l'industrie, de l'investissement public et du développement social.

SITUATION DANS LES REGIONS

I. REGION DE DAKAR

a) Evolution de la population

La population de la région de Dakar est estimée à 1.488.941 habitants, selon le Recensement Général de la Population de 1988.

Le taux de croissance démographique est aujourd'hui de 5% l'an, alors qu'il était de 10% entre 1955 et 1961, période correspondant à l'accélération et à l'intensification de l'industrialisation.

Actuellement, la région concentre à elle seule 1869323 habitants soit 23% de la population nationale et si les tendances actuelles se poursuivent, ce taux serait de 25% en 2006.

Actuellement la densité est la plus importante du pays avec 3399 hts/Km², contre 169 à Thiès et seulement 8 hts/Km² à Tambacounda.

La superficie de la région est très faible, 550 Km² représentant 0,3% du territoire national.

L'autre particularité de la région est que la population est urbaine à 96%.

La population rurale représente 3,6% de la population régionale et se retrouve essentiellement dans le département de Rufisque et notamment dans les Communautés rurales de Sébicotane et Sangalkam.

La migration qui a joué un rôle essentiel dans le processus de l'urbanisation accélérée est favorisée par les difficultés que connaît le monde rural (pauvreté des ménages, sous équipement des campagnes), conséquence des cycles de sécheresse.

b) Situation Economique

Agriculture

Contrairement aux autres régions du Sénégal, la principale activité agricole de Dakar est le maraîchage.

Ces activités sont essentiellement localisées dans les départements de Pikine et de Rufisque et sont favorisées par la nature des sols, le climat et l'effleurement de la nappe phréatique.

En 1990/1991, 3000 ha ont été emblavés et une production de 42.000 tonnes (environ 30% de la production nationale) de légumes a été enregistrée.

Avec l'appui du PNVA, on assiste à une amélioration constante des rendements et de la production.

Cependant des contraintes de taille demeurent et constituent une menace au développement de l'activité maraîchère. Elles sont:

- La poussée fulgurante de l'urbanisation maintes fois décriée est en train de rayer progressivement la région de la carte maraîchère du Sénégal ;
- Les difficultés d'approvisionnement en eau du fait de la baisse de la nappe phréatique ;
- Les problèmes liés à la conservation et à la commercialisation.

La pêche

Elle joue un rôle majeur dans l'économie régionale, en plus de sa contribution plus que déterminante dans l'alimentation des populations locales pour qui le poisson constitue la principale source de protéines d'origine animale.

La région produit en moyenne 100.000 tonnes dont la presque totalité provient de la pêche industrielle (80.000T)

Parmi les contraintes identifiées on peut citer :

- la hausse des coûts des équipements et du carburant;
- le coût du renouvellement des embarcations (le bois est de plus en plus coûteux) ;
- l'accès à la ressource (conflits liés à l'allocation de la ressource entre pêche artisanale et pêche industrielle)
- le manque de formation à la gestion des organisations professionnelles ;
- l'inadaptation du système de crédit formel (insuffisance et lenteur du financement de la CNCAS).

L'industrie

La région de Dakar connaît une concentration industrielle très dense. En 1988, elle comptait à elle seule 235 unités sur les 260 recensées dans le pays, avec près de 20.000 emplois permanents et 9000 temporaires.

En 1990, 290 établissements ont été enregistrés au niveau des branches suivantes :

- Industries manufacturières	: 226
- Bâtiments et Travaux publics	: 57
- Industries extractives	: 5
- Eaux, électricité, gaz	: 2

La production industrielle repose essentiellement sur sept groupes :

- l'agro industrie ;
- le textile ;
- la confection maroquinerie ;
- le bois ;
- la polygraphie ;
- les produits chimiques ;
- la mécanique et la métallurgie.

Il existe au niveau de la région un domaine industriel (SODIDA) dont la mission est d'accueillir et promouvoir les petites et moyennes industries.

Les contraintes au développement industriel dans la région de Dakar se posent à deux niveaux principaux :

- La concentration excessive des entreprises industrielles dans des zones géographiques restreintes ;
- Pollution et dégradation du cadre de vie des populations par les différents déchets et nuisances produits par ces unités industrielles ;
- Les capacités limitées de la SENELEC à satisfaire la forte demande en énergie ;
- L'étroitesse du marché et la faible intégration du secteur malgré sa relative diversification ;
- Le coût élevé des facteurs de production ;
- Le manque de compétitivité des entreprises face à la concurrence des produits importants.

II. REGION DE DIOURBEL

La région de Diourbel épouse les contours de l'ancienne province du Baol avec une superficie de 4.359 Km² soit 2,2% du territoire national. C'est la plus petite région après celle de Dakar. La population régionale qui était de 619245 hbts en 1988 est estimée à 749.957 hbts en 1994 soit une densité de 172 hbts/Km².

La région a une vocation essentiellement agricole (cœur du bassin arachidier).

a) Evolution démographique

La population totale a une structure jeune tant au niveau régional que départemental. En effet, 57% de la population a moins de 20 ans. Les personnes en âge d'activité (20-59) représentent 37% de la population contre 6% pour les 60 ans et plus. Le rapport global de masculinité est de 88,5 hommes pour 100 femmes. L'équilibre ne semble se rétablir qu'à partir de 60 ans. La population urbaine s'accroît deux fois plus vite que la population rurale dans les départements de Bambey et de Diourbel alors que dans celui de Mbacké c'est la population rurale qui s'accroît trois fois plus vite que la population urbaine cela s'explique par le statut de Touba qui est un village de plus de 130.000 hbts. Globalement, la population urbaine s'accroît annuellement de 1,2% et la population rurale de 1,5%.

b) Activités Socio-Economiques

L'agriculture constitue la principale activité de la région mais elle reste très dépendante des conditions climatiques et de la forte pression sur les terres. La superficie cultivée par habitant est très faible (1,1 ha/actif). Il s'en suit une dégradation des terres cultivées, du couvert végétal et de l'environnement.

Cependant, l'esprit d'entrepreneuriat des populations du Baol et la longue et riche expérience des paysans sont autant d'atouts pour la relance de l'agriculture.

Dans le domaine des eaux et forêts, il faut noter que la région de Diourbel est pauvre en potentialités forestières. Cette activité occupe une faible place dans l'économie régionale.

Diourbel est une région habitée par des agro-pasteurs. L'élevage y occupe une place importante. De 1988 à 1994, le nombre d'animaux abattus, toutes espèces confondues, a connu un croît de 4,5%, rehaussant de façon significative le taux d'exploitation du cheptel qui est passé de 9 à 17%.

Dans le domaine industriel, le niveau d'industrialisation de la région est faible et peu diversifié. La région compte deux unités industrielles la SONACOS-EIB (huilerie et productions annexes) et la SETUNA (aliments de bétail). Les principales contraintes à l'industrialisation sont liées aux faibles ressources agricoles de la région, à sa position continentale et à la pauvreté de son sous-sol en minerais.

L'artisanat occupe une population de 5052 artisans répartis dans 3000 entreprises. Seuls 18% des artisans sont inscrits à la chambre des métiers, ceci à cause en partie du coût élevé de la carte professionnelle. L'artisanat de production prédomine avec 59% des artisans recensés. Le secteur de l'artisanat se caractérise à Diourbel par la vétusté des ateliers et des équipements, l'inorganisation dans la gestion technique et financière et la non maîtrise des circuits d'approvisionnement et de commercialisation.

Comme autre activité majeure de la région nous avons la pêche qui bénéficie d'une frange côtière de 60 Km, de 6861 pêcheurs et de 1724 pirogues dont 1256 motorisées ; on dénombre 33 GIE de pêché dans la région. Les problèmes de l'activité de pêche tournent autour de la dégradation très poussée du capital halieutique, du sous-équipement des centres de pêche malgré les efforts consentis par l'Etat. La production totale en 1994 était de 9257 tonnes, soit une valeur de 2019 millions ; 2255 tonnes sont transformés localement et 2757 exportés.

Le tissu industriel est relativement dense. On denombre 9 unités dont 7 fonctionnelles. La majeure partie des unités sont concentrées dans la zone industrielle de kahone à 5 km de Kaolack. La région bénéficie très peu des retombées de son activités industrielle. L'activité industrielle dépendant pour sa grande partie de ressources agricoles irrégulières est confrontée à une sous-utilisation de sa capacité et au coût élevé des facteurs de production.

La région recèle des potentialités touristiques non négligeables qui sont les cours d'eau et plages de sable fin, la forêt des îles du Saloum et le parc national du delta du Saloum. On dénombre 15 receptifs totalisant une capacité d'hébergement de 350 à 400 lits. Mais le tourisme dans la région est confrontée à l'enclavement des receptifs, à l'absence d'un réseau électrique à Ndangane et Djifère et à la proximité des grandes destinations : Mbour et Dakar.

IV. REGION DE KAOLACK

a) Evolution démographique

La région de Kaolack compte une population de 808777 habitants pour une superficie de 16010 Km² soit 51 habitants au Km² contre 41 habitants/Km² au niveau national.

Elle regroupe 10% de la population totale du pays et occupe la troisième place suivant les zones à forte concentration après Dakar et Thiès. Le peuplement est fortement rural avec un taux de ruralité de 78%.

La population jeune (moins de 20 ans) représente 60% et la population active 46% de la population totale. Actuellement 36% de la population totale occupe un emploi dont 28% dans le secteur agricole et de l'alimentation.

b) Situation économique

La région est essentiellement agricole, elle fournit les 1/3 de la production nationale. Les surfaces cultivables occupent les 89% de la superficie régionale soit 142672 ha mais seulement 760904 ha sont emblavés.

Pour la campagne 1993/1994 nous avons les principales productions suivantes en tonnes : arachide 273883, le mil 25030 le sorgho 48226.

En plus des problèmes liés à la dégradation progressive des terres et aux conditions climatiques irrégulières, l'activité agricole est confrontée à la vétusté du matériel de production, au coût élevé des intrants (engrais fongicides) et à l'insuffisance des semences d'arachide.

Les activités pastorales occupent aussi une place non négligeable, la région compte un cheptel composé de 300000 bovins, 500000 ovins et 400000 caprins soit environ 20% de l'effectif national.

La production de viande peut atteindre 2000 tonnes/an soit 30% des besoins régionaux. Les producteurs sont organisés en GIE l'on compte environ 201 GIE réunissant plus de 6000 éleveurs.

Les conditions climatiques et les disponibilités en pâturage ne permettent pas l'intensification de l'élevage qui souffre d'un déficit d'encadrement et de financement.

Des potentialités minières non négligeables existent dans la région (sables fins des sols marins, argiles céramiques, indices de phosphates). Sur le plan industriel l'importance de la production arachidière et du sel a entraîné l'implantation des unités de la SONACOS 370 emplois permanents et 522 temporaires) et de la société des salins du Saloum (100000 tonnes de

sel par an, 116 emplois) ; l'importance relative du marché (exploitation des vélos-taxi) explique la création d'une usine de montage de cyclomoteurs×ISENCY à Kaolack.

En plus de ces unités implantées sur le territoire régional, la région et la commune de Kaolack surtout, bénéficie directement de la proximité de la zone industrielle de Kahone (région de Fatick).

L'activité commerciale est très développée surtout au niveau de la capitale régionale qui constitue un carrefour international d'échange mais aussi un lieu de prédilection de la contre bande. Nous avons dans la région 77 grossistes et 1124 demi-grossistes et détaillants répertoriés.

Le réseau routier est long de 1627 Km dont 381 Km (18% des voies) sont bitumés, et 150 Km environ de rails traversent la région. Le Saloum constitue la seule voie navigable avec un port à Kaolack dont les activités baissent d'année en année.

Les collectivités locales participent pour environ 800 millions par an à l'effort d'investissement régional, les ONG et les groupements fournissent 500 millions de ressources financières.

D'autres ressources existent telles que la participation populaire à l'éducation, à l'effort de santé qui peut mobiliser plus de 60% du budget de l'Etat alloué aux formations sanitaires.

Mais l'Etat reste le principal bailleur de la région. Le PTIP 1995/1997 alloue à la région des prévisions d'investissement de 77314 millions qui représente plus 1,90% des prévisions totales. Cette part du PTIP allouée à la région est consacrée surtout aux transports routiers 42,07%, à l'urbanisme et habitat 17,88% et à l'agriculture 16,21%.

V. REGION DE KOLDA

La région de Kolda se situe à l'extrême Sud du pays entre 12°20 et 13°40 de latitude Nord et 13°30 et 16° de longitude Ouest. Elle s'étend sur une superficie de 21.011 Km² soit 10,68% du territoire national pour une population estimée à 688933 hbts en 1994 soit une densité de 33 hbts/Km².

La région de Kolda a la particularité de partager des frontières avec trois pays limitrophes du Sénégal. Cette situation combinée à son enclavement accentue sa polarisation par ces Etats.

Cependant, les importantes relations des populations avec les Etats voisins confèrent à cette région un atout stratégique majeur dans l'intégration sous-régionale.

a) Evolution démographique

La population totale de la région était de 591833 habitants (recensement de 1988). Avec un taux de croissance de 2,4%, la population régionale passerait à 816331 habitants en 2001, et à plus d'un million en 2015.

La structure de la population se caractérise par son extrême jeunesse. Près de 6 personnes sur 10 ont moins de 20 ans. La population adulte (20-59 ans) représente environs 37% et les personnes âgées (60 et +) 4%.

Les différences de structure d'âge sont très faibles entre les trois départements.

b) Activités Socio-Economiques

La région de Kolda est fortement marquée par sa vocation de zone de développement agricole. La majorité de la population tire l'essentiel de ses revenus de l'activité agricole. Le développement de la région est donc lié avant tout à l'exploitation rationnelle des ressources en terres, en eau et à la valorisation agricole.

Deuxième région agricole après celle de Kaolack, Kolda compte plus de 50% de sa population dans le secteur primaire. Les cultures céréalières couvrent plus de 60% des superficies cultivées. Avec le glissement de la culture du coton au Sud du bassin arachidier, la région se confirme dans ce domaine. L'arachide a connu une forte extension dans la région pour atteindre 40% des surfaces emblavées en haute Casamance. Les cultures horticoles constituent un domaine nouveau d'activités avec le développement des cultures maraîchères.

La mise en valeur optimale des ressources et potentialités jugées abondantes se heurte à un certain nombre de contraintes et obstacles majeures notamment : la faible productivité, l'enclavement interne de la région rendant difficiles les approvisionnements en facteurs de

production, la faiblesse du peuplement, la fragilité des sols, l'inadaptation des systèmes culturels, la salinisation des rizières, le coût élevé des intrants en l'absence de système de crédit agricole, la faiblesse des paquets technologiques ou le sous-équipement des paysans, et la faible intégration de l'élevage à l'agriculture.

La région de Kolda est fortement marquée par sa vocation pastorale grâce à des conditions agro-climatiques favorables et à la diversité des espèces.

Cependant sa véritable expression nécessite la levée de contraintes majeures telles que la mauvaise gestion des troupeaux, de l'espace pastoral et du manque d'organisation des agropasteurs.

Le patrimoine forestier de la région est riche et bien réparti. Les principaux produits ligneux sont le charbon de bois, le bois de chauffe, le bois d'œuvre et de service. Les tendances observées de la situation des forêts sont défavorables à une gestion rationnelle des ressources. Il s'agit de la dégradation des forêts suite à l'extension des défrichements et à l'aggravation des feux de brousse.

La pêche est plutôt une activité très peu connue. Elle est pratiquée le long des cours d'eau ; principalement dans le département de Sédhiou.

Des opportunités de développement des activités de pêche continentale s'offrent à la région à la condition que soient maîtrisés les circuits de commercialisation, les modes de conditionnement, de conservation et de transport ainsi que le système de financement de l'activité.

La région de Kolda est très faiblement industrialisée. Elle abrite deux grandes unités agro-alimentaires pour la valorisation sur place des ressources agricoles notamment la SODEFITEX et la SODAGRI avec 2 unités d'égrenage de coton à Kolda et à Velingara et une unité de décorticage de riz à Anambé.

Le tissu industriel est complété par une fabrique de glace alimentaire en panne à Kolda, 4 scieries de bois, 3 centres de production électrique et 1 centre de pêche à Goudomp.

Dans le secteur minier, bien qu'aucun permis d'exploitation ne soit délivré depuis la création de la région et qu'aucune société d'exploitation ne s'y soit implantée, le niveau d'exploitation des carrières de sable et de latérite a connu une évolution remarquable au cours des cinq (5) dernières années. Des travaux sismiques aéromagnétiques effectués dans le bassin sénégalais avaient montré des indices de structure favorables à la formation et à l'accumulation de pétrole et de gaz dans le Bounkiling.

La disponibilité des matériaux locaux et la créativité des acteurs font de l'artisanat un secteur très important dans l'activité économique de la région.

Toutefois, l'inorganisation des artisans, l'absence de crédit à l'artisanat, et la non-maîtrise des circuits de commercialisation sont autant de facteurs bloquant le plein essor de l'artisanat.

Au total, la région de Kolda recèle d'importantes potentialités assez diversifiées dont la mise en valeur nécessite un environnement plus favorable à la pleine expression des initiatives locales.

VI. LA REGION DE LOUGA

La région de Louga se situe entre les latitudes 14°33 et 16°10 et les longitudes 14°27 et 16°50. Elle couvre une superficie de 29188 km², soit un peu plus de 15% du territoire national. La région de Louga a un vocation agro-sylvo-pastorale caractérisée par une mise en valeur traditionnelle dominée par l'élevage extensif, l'agriculture pluviale circonscrite autour des établissements humains et l'exploitation des ressources forestières.

Cependant, malgré l'acuité des conditions agro-économiques fortement limitantes, la région ne manque pas de potentialités susceptibles de diversifier son système économique et de le rendre moins vulnérable aux aléas climatiques.

a) Evolution de la Situation Démographique

La population de la région de Louga estimée à 525 467 hts en 1994 est inégalement répartie entre les départements. La densité régionale s'élève à 18 hts/km². Elle est en majorité très jeune. Les individus ayant moins de vingt (20) ans représentent 59%. La tranche d'âge 20-59 ans représente 35% alors que 6% de la population ont 60 ans et plus.

La population rurale représente 77,31% du total. Le taux d'urbanisation est l'un des plus faibles du pays et tourne autour de 19%.

La région connaît de fortes migrations liées à la sécheresse persistante et aux conditions difficiles d'exercices des activités (rurales en particulier). L'émigration est un phénomène très important dont l'influence est diversement appréciée par les responsables de secteurs d'activités de la région.

b) Activités Socio-Economiques

L'économie régionale repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Toutes ces deux activités sont fortement tributaires de la pluviométrie qui a connu durant la période 1985-1995 une évolution en dents de scie avec une moyenne de 300 mm/an. Les extrêmes sont de 240 mm et de 500 mm.

Aussi, les systèmes de production agricole et pastorale sont de type extensif. Les différentes productions ont évolué elles-aussi en dents de scie au rythme de la pluviométrie.

Le maraîchage se développe dans la frange côtière (zone des Niayes) la zone aride de Keur Momar Sarr (Nord département de Louga) et autour des grands ouvrages hydrauliques grâce à une disponibilité en eau pendant une bonne période de l'année et aux caractéristiques pédologiques parfois appréciables.

Un vaste domaine d'une aridité très élevée et d'un sous-peuplement accentué (7 hts/km) forme la zone d'élevage par excellence.

La zone sylvo-pastorale du département de Linguère regroupe à elle seule plus de 56% des bovins et plus de 47% des ovins et copins.

La conduite des activités pastorales est en butte à des contraintes de divers ordres. Il s'agit du mode de conduite des troupeaux (transhumance) qui a des effets dégradants sur l'environnement, de l'indisponibilité et de la difficulté de conservation des intrants, de la cohabitation difficile entre éleveurs et agriculteurs etc...

La pêche est devenue l'une des activités de relance de l'économie régionale grâce à l'existence d'une côte maritime longue d'environ 50 km et au prolongement du lac de guiers jusqu'au Nord de Keur Momar Sarr.

A partir de 1992, une véritable amorce de l'exploitation du potentiel halieutique est opérée résultant de l'afflux massif des pêcheurs saisonniers ressortissants de la région de Thiès (Diogo) et surtout de celle de Saint-Louis. De 236 en 1992, le nombre de pêcheurs est passé à 316 en 1994. L'intérêt croissant qu'ils manifestent à fréquenter le littoral lougatois est consécutif à l'abondance dans ses eaux de certaines espèces à haute valeur marchande telles que les soles, les poulpes, les langoustes etc, qui, du reste, sont encore sous-exploitées.

L'accès difficile au crédit, la difficulté de jonction entre le producteur et le consommateur pour faire parvenir le produit frais à temps, l'absence d'une bonne surface financière sont autant d'obstacles au véritable essor de la pêche qui polarise l'espoir des populations.

Le domaine sylvo-pastoral est d'une façon générale, soumis à la surexploitation des paturages et des autres ressources dont les effets, associés à ceux des sécheresses successives, des feux de brousse et de la pression humaine croissante sur les terres expliquent les déséquilibres socio-écologiques et les dégradations constatées sur l'environnement.

Sur les 29188 km² que couvre la région, il ya vingt (20) massifs classés qui s'étendent sur 134989 ha, soit 46,5% de la superficie totale. Mais avec une production moyenne annuelle de plus d'un millier (1000) de m³ de bois mort, la région est loin de couvrir ses besoins qui s'élèvent à 237844 m³. En 1994 la production de gomme arabique est de 170,1 tonnes.

Le déboisement excessif, la forte érosion éolienne, les systèmes de culture et d'élevage à caractère extensif, la pluviométrie aléatoire et insuffisante sont les principaux facteurs bloquant pour les Eaux et Forêts.

Les activités industrielles connaissent un net recul. Après l'implantation de quatre unités dans la zone industrielle de Louga (NOCOS, SPIA, NTS, SOTEXCA) ; seules la SPIA et la SOTEXKA respectivement spécialisées dans la fabrication de produits phytosanitaires et la confection restent fonctionnelles.

VII. REGION DE SAINT-LOUIS

a) Evolution Démographique

La population de la région de Saint-Louis, de 660282 en 1988, est passée à 691425 en 1990 puis à 748517 en 1994, soit 10% de la population nationale.

Cela représente une densité régionale de 17 hts au km², largement en-deçà de la moyenne nationale (41 hts/km²).

Cette population est ainsi répartie à travers les trois départements :

Dagana 336595 hts, soit 45% avec 55 hts.km²

Podor 251294 hts, soit 33% avec 19 hts/km²

Matam 160628 hts, soit 33% avec 6 hts/km²

Sa répartition inégale qui coïncide avec une concentration des aménagements hydro-agricoles et dans une moindre mesure celle de l'activité industrielle, dans la partie Ouest de la région, révèle des disparités socio-économiques assez marquées.

On note un taux d'urbanisation de l'ordre de 29%, tandis que la région compte aujourd'hui 7 communes.

b) Situation Economique

L'économie régionale est essentiellement dominée par les activités agricoles dont la caractéristique principale est leur dépendance aux aléas climatiques.

Cette dépendance se traduit par de larges fluctuations dans les productions en cultures sous pluie.

Concernant les cultures irriguées, on note une baisse des superficies emblavées de 1991 à 1995, résultant d'un certain nombre de contraintes qui pèsent en particulier sur la production de riz (qui est la dominante : 163914 tonnes pendant la campagne 1993-1994).

- le coût élevé des aménagements ainsi que leur entretien et leur réhabilitation qui ont une grande incidence sur les rendements ;

- les charges d'exploitation très coûteuses (irrigation, sacherie, (moissonneuses, batteuses) concernant la production rizicole ; Il s'y ajoute de nombreux problèmes techniques (travail du sol, semmis, algues...) ;

- le coût élevé des intrants pour toutes les spéculations;

- les conditionnalités des prêts (taux d'intérêt élevé et délais de remboursement très courts).

La mise en service des barrages de Diama et de Manantali n'a pas suffi à enclencher une dynamique de croissance rapide du rythme d'aménagement malgré l'importance du potentiel en terres irrigables (240000 ha).

Le maraîchage représente une activité importante de l'économie régionale. Pendant la campagne 1993-1994 la production maraîchère régionale est estimée à 111300 tonnes.

Cependant, cette activité connaît les contraintes suivantes:

- . salinité des sols (Gandiol) ;
- . ensablement des cuvettes ;
- . une commercialisation mal organisée doublée d'un manque de structures de conservation.

L'élevage bovin enregistre la même tendance à la baisse que la riziculture dans la période 1990-1993 (368000 à 335000 têtes).

Les autres espèces élevées (petits ruminants et volaille) connaissent un accroissement continu sur la période 1990-1995 en passant respectivement de 839000 à 965000 têtes et de 670000 à 905000 sujets.

Dans cette région, le développement de l'élevage est gêné par les contraintes suivantes :

- les conditions de gestion du régime foncier accordant la primauté aux grands aménagements hydro-agricoles au détriment des pâturages, des couloirs d'accès au fleuve et des voies de parcours ;
- la salinité de la nappe phréatique à certains endroits, la disparition des mares permanentes à cause de la sécheresse et la surexploitation de nombreux forages.

Disposant d'une façade maritime et traversée par le fleuve Sénégal sur plus de 500 km, la région de Saint-Louis possède de réelles potentialités en matière de pêche maritime et continentale.

Les quantités débarquées dans le cadre de la pêche artisanale connaissent une évolution intéressante dans la période 1990-1994 où elles sont passées de 17113 tonnes à 37853 tonnes pour une valeur commerciale estimée à 8626 millions F.CFA.

Ces résultats sont obtenus grâce au savoir faire des pêcheurs, à leur niveau d'armement ainsi qu'aux débouchés offerts à ce secteur, (marché national et exportation),.

La région de Saint-Louis compte 60 forêts classées correspondant à 40% de la superficie régionale.

On observe partout un net éclaircissement de la couverture végétale associé à un état végétatif médiocre des formations ligneuses.

Les principales productions forestières de la région sont:

- le charbon de bois : 6 690 quintaux ;
- le bois de chauffe : 2 021 quintaux ;
- la gomme arabique : 9,899 tonnes.

L'industrie dans la région est orientée vers la transformation de produits agricoles : canne à sucre (CSS), Tomate (SOCAS et SNTI), riz (Rizeries de Ross Béthio et Richard Toll).

VIII. REGION DE TAMBACOUNDA

a) Situation Démographique

La population totale de la région est évaluée à 285982 lors du recensement de 1988. Elle est actuellement estimée à 448517 hts, soit 5,5% de la population du pays. Avec une superficie de 59 602 km² la densité de peuplement est de 8 hts/km².

La population est très jeune, les moins de 20 ans constituent 59% de la population. La population régionale se répartit dans 1468 établissements humains officiels caractérisés par leur faible taille démographique. En effet 40,6% des établissements humains ont moins de 100 hts et 70% moins de 200.

La faible densité du peuplement ajoutée à la dispersion des établissements humains constituent des contraintes majeures pour la gestion et le développement de la région.

La région est faiblement urbanisée. Seulement 16% des personnes vivent dans les villes.

Le taux d'analphabétisme est évalué à 51% en milieu urbain et 90% en milieu rural.

b) Situation Economique

La région de Tambacounda est surtout une région agro-sylvo-pastorale mais le secteur minier offre des perspectives prometteuses.

L'activité agricole occupe plus de 70% des actifs de la région ; seulement 10% des terres cultivables sont mis en valeur c'est-à-dire 190825 ha en 1994. La production céréalière totale en culture non irriguée était de 53000 tonnes sur une superficie de 53354 ha pendant la campagne 1992-1993. La couverture des besoins vivriers est satisfaisant (88%).

A côté des céréales la région produit du coton (17046 tonnes en 1992-1993 sur 15496 ha) et des arachides (85000 tonnes sur 88700 ha).

L'activité agricole est confrontée aux problèmes d'enclavement, de la vétusté du matériel de production, et de l'accès difficile aux intrants.

A côté de l'agriculture l'élevage constitue une activité dominante.

Les effectifs du cheptel sont importants on a 578540 bovins et 1438300 petits ruminants. Malgré l'importance du cheptel la production de viande est faible en moyenne 1,5% des bovins sont abattus annuellement ainsi que 1% des petits ruminants.

Les principales contraintes de l'activité pastorale tournent autour de l'accès à l'eau, de l'organisation insuffisante des éleveurs de la difficulté de commercialisation des extrants et de la difficulté d'accès au crédit.

Les productions forestières occupent aussi une place importante dans l'économie régionale ; en effet près de 50% (400000 quintaux) du charbon produit au niveau national provient de la région ce qui représente une valeur de 2,4 milliards de F.CFA, les taxes et redevances perçues pour l'ensemble des produits forestiers contrôlés et pour la chasse tournent autour d'une moyenne annuelle de 580 millions.

La région recèle d'importantes potentialités minières qui n'attendent qu'à être exploitées ; les réserves prouvées de fer s'élèvent à 337 millions de tonnes avec une teneur de 59% auxquelles et faut ajouter 250 millions de tonnes de minerais magnétique d'une teneur de 38% apte à la palétisation. L'or est pesente en quantité appréciable dans la région au niveau de la Falémé et de ses affluents (30 tonnes de teneur 0,076g/m³), de la colline de Sabodala (2754 kilo de teneur 11,5 g/tonnes), de la colline de Kerakounda (2230 kilo de teneur 31,5 g/tonne).

Le marbre aussi est fortement présent dans la région plus d'un million de tonnes de réserves estimées de marbre de haute qualité ornementale ; on a aussi des indices de cuivre, de phosphate et d'uranium.

L'exploitation de ces différents minerais souffre de l'enclavement de la région qui pose le problème de l'accès aux zones minières et aussi le manque d'eau dans la zone du socle où la nappe est difficilement accessible.

La région dispose aussi de potentialités touristiques non négligeables. Nous avons surtout le parc du Niokolokoba, les réserves cynégétiques, les cascades de dindéfelo et des vestiges historiques. Cependant, l'exploitation de ces potentialités bute surtout sur l'enclavement de la région, sur son éloignement et sur l'insuffisance des infrastructures d'accueil.

La participation des collectivités locales à l'effort d'investissement est assez faible dans la région de Tambacounda pendant la gestion 1992 elle s'élevait seulement à 275 millions. La part du PTIP 1995/1997 affectée à la région est de 47404 millions c'est-à-dire 3,29% du programme global. celle enveloppe est allée en priorité à l'agriculture 38,60%, aux transports routiers 29,28% et au transport ferroviaire 18,23%.

IX. REGION DE THIES

a) Situation Démographique

La région de Thies couvre une superficie de 6601 km² soit 3,35% du territoire national et est découpée en trois départements (Thiès, Mbour, Tivaoune).

Selon les données du Recensement général de la population et de l'habitat de 1988, la région de Thiès de par sa population, est la deuxième du Sénégal avec 941151 habitants. En 1994, cette population est estimée à 1114037 habitants, soit 13,7% de la population du Sénégal.

La densité est de 169 habitants au km² qui fait d'elle la deuxième région après Dakar. La projection de la population pour 1995 donne 1144959 habitants.

La population de la région de Thiès, comme dans les autres régions est caractérisée par sa jeunesse : 58,2% ont moins de 20 ans.

Cette structure jeune est aussi caractéristique d'une fécondité élevée. La population renferme aussi un nombre plus élevé de femmes (485466 femmes sur 455685 hommes) soit un taux de masculinité de 93,9 hommes pour 100 femmes.

La région de Thiès connaît un rythme d'accroissement de sa population à peine inférieur à la moyenne nationale (2,8% entre 1976 et 1988).

La migration concerne surtout la population rurale qui se déplace vers les centres urbains et semi-urbains de Thiès, Dakar, Mbour, Kayar etc... à la recherche d'une occupation pendant la saison sèche.

Une autre forme de migration dirigée vers l'extérieur (Italie, France, Etats Unies d'Amérique) intéresse également la région de Thiès. Cette migration représente une sérieuse contrainte au développement de l'agriculture car agissant sur les populations valides du milieu rural.

b) Situation Economique

Productions Agricoles

L'agriculture occupe une large place dans l'économie de la région avec comme principales cultures celles sous pluie (arachide, mil, niébé...), le maraichage et l'arboriculture.

La production arachidière a connu une baisse entre 1988 et 1995 passant de 76161 tonnes à 48172 tonnes au moment où les superficies emblavées ont connu une augmentation passant de 88370 hectares en 1988 à 106 089 hectares en 1995.

Les rendements ont aussi connu une baisse passant de 858 kg/ha en 1988 à 454 kg/ha en 1995. une tendance similaire a été constatée aussi pour la culture du mil.

La production de mil est passée de 63962 tonnes en 1988 à 56054 tonnes en 1995, et les rendements de 858 kg/ha en 1988 à 454 kg/ha en 1995.

Le maraîchage est quant à lui généralement pratiqué dans les Niayes et la région de Thiès fournit le tiers de la production nationale. La faible profondeur de la nappe phréatique dans la zone et la qualité de l'eau sont des atouts non négligeables pour le développement du maraîchage.

Contraintes du Secteur Agricole

Un appauvrissement et une dégradation des sols et du couvert végétal, une insuffisance et une vétusté du matériel agricole, une cherté et insuffisance des intrants, une insuffisance et irrégularité des pluies, un exode rural assez important, une insuffisance des infrastructures de conservation et d'unités de transformation des produits, une inorganisation de circuits de commercialisation etc...

Productions Pastorales

L'élevage est de type essentiellement extensif bien que le volet embouche commence à se développer en milieu rural.

L'effectif des bovins a connu une baisse entre 1988 et 1994 où le cheptel est passé de 135000 têtes à 119200 têtes.

L'effectif des petits ruminants a connu une évolution en dents de scie (213000 têtes en 1994) tandis que celui de la volaille est en nette progression (1760000 en 1980 à 2500000 en 1994).

Contraintes de l'Elevage

Une insuffisance qualitative et quantitative des pâturages et des infrastructures, l'existence de certaines maladies contagieuses et parasitaires chez les troupeaux, une insuffisance des zones de parcours et des soins vétérinaires, une faible exploitation du cheptel et une faible productivité des races en viande et lait.

Productions forestières

Pour ce qui concerne les productions forestières, il existe treize (13) forêts classées d'une superficie totale de 98768,5 hectares dans la région de Thiès. Ces forêts se classent ainsi par département et par ordre d'importance : Tivaoune (59760 ha), Thiès (21755,8 ha), MBour (17267,7 ha). Seuls les sous-produits du ronier constituent une exploitation autorisée dans

quelques localités de la région. D'importantes réalisations sont aussi effectuées en matière de reboisement.

Contraintes de Secteur Forestier

Elles tournent essentiellement autour de la dégradation des forêts due aux éléments suivants : la surcharge pastorale, les prélèvements clandestins de combustibles ligneux, l'ouverture et l'exploitation des carrières sablières et minières etc...

Productions Halieutiques

La région de Thiès occupe le premier rang en matière de production halieutique avec plus de la moitié de la production nationale et avec environ 135 km de côtes. Cette activité, dominée par la pêche artisanale offre d'énormes possibilités qui exigent cependant la modernisation des moyens de pêche et l'installation d'équipements de conservation. Ouverte sur l'océan par deux façade maritimes, la région de Thiès se caractérise par une activités de pêche quasi-permanent.

Si la pêche artisanale sénégalaise a connu ces dernières années un bond spectaculaire au plan des mises à terre, elle le doit essentiellement à la région de Thiès qui à elle seule fournit 70% de la production nationale. Les captures ont ainsi évolué de 179650 tonnes en 1990 à 193615 tonnes en 1994 avec une pointe de 211000 tonnes en 1992. L'armement piroguier est composé de 2398 unités et la région compte 14673 pêcheurs autochtones et 10901 pêcheurs migrants.

Productions Industrielles et Minières

La région de Thiès compte neuf unités industrielles aux activités diversifiées et aux capacités de production importantes. Il s'agit de :

- trois unités extractives (CSPT, SSPT, PROCHIMAT)
- deux unités chimiques (ICS, SIGELEC)
- une unité mécanique (SISMAR)
- deux unités de textiles de base (MSAT, NSTS)
- une unité de matériaux de construction (SENAC, ETERNIT).

Le potentiel industriel procure à la région de Thiès la deuxième place après celle de Dakar.

Le secteur des mines productives et des industries annexes de transformation est fortement dominé par l'exploitation des phosphates. L'activité de la filière phosphate s'articule autour de quatres grands produits essentiellement tournés vers l'exportation (phosphate de chaux tricalciques, phosphate d'alumine, acide phosphasique et engrais phosphatés de formules diverses).

De par l'importance des investissements réalisés à ce jour (plus de 160 milliards de francs CFA) et leurs chiffres d'affaires annuels cumulés (40 à 50 milliards de francs CFA), les trois entreprises de la filière phosphate (C.S.P.T, S.S.P.T, I.C.S) se classent parmi les toutes premières unités industrielles du Sénégal. La masse salariale versée par les trois entreprises concernées s'élevait en 1987 à plus de 7,2 milliards de francs CFA.

Tourisme

L'activité touristique au niveau régional est très importante et place Thiès en deuxième position après Dakar.

Les infrastructures touristiques sont inégalement répartie entre les trois départements avec une forte concentration à MBour qui totalise plus de 60% le long de la petite côte conformément aux premiers schémas directeurs d'aménagement touristique.

A côté des potentialités nombreuses et variées, subsistent des difficultés de plusieurs ordres.

Son caractère extraverti basé sur le modèle des tours opérateurs, une mauvaise qualité des infrastructures de communication, une faiblesse de l'épargne intérieure qui limite les investissements nationaux, une faiblesse des taux d'occupation, une insalubrité et des pollutions diverses de certaines plages par les installations industrielles etc...

X. REGION DE ZIGUINCHOR

a) Evolution Démographique

D'une population de 389337 habitants en 1988 (RGPH) pour une superficie de 7339 km², la densité de la région de Ziguinchor était alors de 54 hts/km² se situant au dessus de la moyenne nationale qui était d'environ 35 hts/km². En 1994, cette population est estimée à 466831 habitants soit 64 habitants au km².

A l'image de la population nationale, celle de la région de Ziguinchor est très jeune (puisque selon le résultat du RGPH, 57% ont moins de 20 ans).

La région, malgré une densité démographique au dessus de la moyenne nationale, est confrontée à un vaste mouvement d'exode rural dont Dakar constitue le principal réceptacle.

Cette situation ne manque pas de répercussions négatives sur la mise en valeur des immenses potentialités agricoles dont dispose la région, puisque le mouvement dont il est question s'enregistre essentiellement parmi les couches jeunes.

b) Situation Economique

Le développement de la région de Ziguinchor est fortement marquée par les activités agricoles qui bénéficient de conditions écologiques assez intéressantes (une pluviométrie moyenne de 1.439 mm à 1.140mm).

Cette partie, la plus arrosée du pays, comprend également quelques réservoirs d'eau de surface dont les plus significatifs sont le fleuve Casamance et son principal affluent, le Soungrougrou.

Cette situation particulière fait de la Casamance un site par excellence de productions agricoles :

- riz	: 18334 tonnes en 1994
- autres céréales	: 16008 tonnes
- Arachides	: 20208 tonnes.

La région offre également d'intéressantes possibilités de diversification des cultures (manioc, patate douce, ... etc).

L'élevage offre une gamme très variée d'espèces.

En effet, on peut noter des activités allant de l'élevage bovin (110556 têtes) à l'apiculture en passant par l'avi-culture (553000) l'élevage porcin (30750, les petits ruminants (173300) ... etc.

Il en est de même de la pêche dont le potentiel est des plus importants du pays. Malgré tout, les débarquements restent faibles pour ce qui est de la pêche artisanale, tandis que les 9/10 de la production de crevettes sont assurés pour la région.

Le tonnage débarqué, toutes espèces confondues, est estimée à 6265 tonnes pour une valeur commerciale 2353,2 millions F.CFA.

Dans la région, l'industrie est surtout orientée vers la transformation des produits halieutiques.

Les contraintes majeures au développement de cette région sont :

- l'érosion des sols liée à leur instabilité structurelle ;
- la pauvreté des sols en éléments chimiques, (phosphore et calcium surtout) ;
- l'acidification potentielle très grave après assèchement et remontée de la langue salée dans les cours d'eau ;
- la régression de la mangrove au profit des thannes réduisant l'aire de cueillette des huîtres.

XI. DISPARITES REGIONALES

a) Dans le Domaine du Peuplement

La situation démographique montre une forte concentration de la population à Dakar et dans la partie ouest du pays.

Avec 1869323 habitants soit 23% de la population totale du Sénégal, sur une superficie de 550 km² soit 0,3% du territoire national, la région de Dakar enregistre une densité de 3399 habitants au km² contre une moyenne de 41 habitants au km² pour l'ensemble du pays.

Hormis Dakar, deux régions dépassent les 100 habitants au km². Il s'agit de Diourbel (172) en raison de la forte expansion de Touba, et Thiès (169). Trois régions ont une densité de population comprise entre 50 et 75 habitants au km². Il s'agit de Fatick, 72 habitants au km², Ziguinchor, 64 habitants au km² et Kaolack, 51 habitants au km².

Les régions périphériques sont les plus étendues et les moins densément peuplées. C'est le cas de Tambacounda (8 habitants au km²), Saint-Louis (17 habitants au km²) et Louga (18 habitants au km²).

b) Dans le Domaine Industriel

Malgré les mesures d'incitation à la décentralisation industrielle, l'industrie connaît toujours une forte concentration dans la région de Dakar qui abrite 290 unités contre 43 unités pour les neuf autres régions réunies.

Dans les régions, les implantations d'usines s'expliquent essentiellement par l'exploitation ou la transformation de produits locaux (mines, arachide, poissons, bois etc...).

Le choix de la région de Dakar dans la quasi totalité des localisations d'usines, s'explique par, la proximité du port, pour les entreprises utilisant des matières premières ou des produits sémi-finis importés, ou par la présence du plus important marché de consommation du pays.

Pour impulser le développement industriel et répondre à la demande solvable des autres régions, des Domaines Industriels ont été créés dans cinq régions : Dakar, Ziguinchor, Thiès, Kaolack et Saint-Louis.

Cependant, à l'exception de la SODIDA et dans une moindre mesure de la SODIZI (Ziguinchor) les résultats atteints par les Domaines Industriels, tout en étant positifs, n'ont pas été à la hauteur de ceux escomptés.

c) Dans le Domaine de l'Investissement Public

La répartition régionale des investissements publics reste marquée par la prédominance de la région de Dakar et du niveau nationale qui , à eux seuls, accaparent 65 % de l'enveloppe du PTIP.

A travers les quatres derniers programmes triennaux d'investissement publics (1991-1994, 1993-1995, 1994-1996 et 1995-1997), il est préoccupant de constater que :

- cinq régions (Diourbel, Tambacounda, Louga, Fatick et Kaolack) ont bénéficié de moins de 4% des prévisions d'investissements. Il s'y ajoute la région de Thiès qui n'a jamais atteint 5%.

- Trois régions (Saint-Louis, Kolda et Ziguinchor) ont eu des taux d'investissements prévisionnels compris entre 5% et 10%.

- Pour la région de Dakar, ce taux oscille entre 15% et 25% contre 40% à 50% pour le niveau national.

Le Programme Triennal d'Investissements Publics est le reflet de la politique de l'Etat en matière d'investissements. La programmation des investissements publics ne prend pas suffisamment en compte l'aspect spatial.

Les postes de santé existent au niveau des arrondissements et de certaines communautés rurales. Hormis Dakar les régions les mieux pourvues en postes de santé sont Saint-Louis (91), Thiès (71) et Kaolack (69).

Au niveau des personnels de santé, on note dans les régions, un ratio habitants/médecin supérieur à la moyenne nationale pour toute les régions avec de grandes disparités entre elles.

Exemple : - Ziguinchor 1 médecin pour 17 955 habitants

- Saint-Louis 1 médecin pour 24 600 habitants
- Kolda 1 médecin pour 86 177 habitants

Il en est de même pour les infirmiers :

- Saint-Louis 1 infirmier pour 3 310 habitants
- Kolda 1 infirmier pour 16 022 habitants

et pour les Sages-Femmes :

- Louga 1 sage-femme pour 8 159 femmes
- Kaolack 1 sage-femme pour 3 944 femmes

* L'indice de pauvreté des ménages révèle également de grandes disparités entre les régions. Avec une moyenne nationale de 32,7%, il existe des régions où la pauvreté est plus répandue avec un ratio dépassant 40%. Elles sont au nombre de six : Kolda (57,8%, Fatick (51%), Louga (46,7%), Tambacounda (45,6%), Kaolack (45,4%) et Ziguinchor (41,1%).

Les régions de Saint-Louis (17,1%), Dakar (18,4%), Ziguinchor (23,7%) et Diourbel (23,9%) semblent moins affectées par la pauvreté.